



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/09/2018

Présents : Mamet Dominique, Garnier Vincent, Sophie Zmaic, Gachod Pascale, Olivier Cour, Baba Stéphane

Excusés : Faivre Dominique donne pouvoir à Sophie Zmaïc, Maugain Annie, Jean Claude Bonnot,

Le conseil municipal a désigné Gachot Pascale, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CM du 31/08/2018
2. Urbanisme plateaux
3. Location appartement
4. Location terrain communal (bail verbal)
5. Prémption maison Beurey
6. Terrain Prissette
7. Achat parcelle bois
8. Achat camionnette communale
9. Achat étrave
10. Aménagement abris bus Souillot D440 (Courrier)
11. Questions diverses

1. Approbation du CM du 31/08/2018

Le CM valide à l'unanimité les comptes rendus du 31 aout 2018

2. Urbanisme plateaux

Le CM valide les nouveaux plans de construction du salon de coiffure de la SCI DU SALON rue de l'église.

Validation du projet de M.et MME Brenet Josselin pour la construction d'une piscine avec son local technique.

Validation de la création de 2 garages chez M.Cattin David et MME Charpy Angélique.

Après avoir rencontré le métreur de l'entreprise Pusard / Kolly le CM avec 1 abstention valide 6 plateaux rue de la Côte larg 4.20 ml pour 4175 €/ht rue du Coteau larg 3.50 ml pour 3842€/ht rue de l'église 4.40 ml pour 4292 €/ht rue de Pontarlier 2 x larg 5ml pour 4586€/ht l'unité et rue du Chalet larg 5 ml pour 4585 €/ht à cela il faut ajouter la fourniture et la pose de 11 panneaux pour la somme de 1905 € TTC

Le CM autorise le maire à négocier les tarifs à la baisse vu la quantité.

3. Location appartement

Location de l'appartement 1 rue de la mairie : 2 candidats se sont fait connaître : afin de mieux connaître les 2 demandeurs le CM va les rencontrer et leur demander un dossier complet pour la location.

4. Location terrain communal (bail verbal)

Pour les baux verbaux, le CM décide d'avertir la population sur la possibilité de location de certains terrains. Les personnes intéressées par ces locations sont priées de se faire connaître par courrier avant le 20/10/18.

5. Prémption maison Beurey

Le CM retire ce point de l'ordre du jour en accord avec le maire, une réunion spéciale est fixée le mercredi 10/10/ 18 à 20 h en mairie afin de débattre définitivement sur ce sujet important.

6. Terrain Prissette

Présence de M. DINOT acheteur potentiel de ce terrain. Les papiers notariés concernant la vente de ce terrain ne sont pas arrivés en mairie au moment de CM. Dès qu'ils seront arrivés le maire ainsi que le conseil municipal étudieront les différentes possibilités ou de préempter ou de laisser la vente se réaliser au profit de M. DINOT.

7. Achat parcelle bois

L'inscription à l'affouage se termine lundi 01/10/18 toutes les inscriptions arrivées hors délai ne seront pas prises en compte. Le CM valide l'acquisition d'une parcelle de bois de 2ha33a75ca au lieudit les creuses au prix de 24000€. Parcelle ZH 84/85/86/87/88/89.

Concernant l'état d'assiette 2019 présenté par M. NICOLAS le conseil ne c'était pas prononcé sur les feuillus de la parcelle 14 : concernant les petits bois – de 30 cm si le tarif n'est pas augmenté le conseil ne vendra pas, concernant les gros bois 40 et + le tarif de 60€ / m3 est validé.

8. Achat camionnette communale

Le CM valide l'acquisition d'un FIAT DUCATO d'occasion au prix de 8000 € ttc en remplacement du Renault master fatigué.

9. Achat étrave

Les devis concernant le remplacement de l'étrave n'étant pas arrivés le CM reporte ce point à la réunion du 26/10/18.

10. Aménagement abris bus Souillot D440 (Courrier)

L'abris bus étant situé sur la départementale 44, il convient de prendre attache au près des services de la DDT pour étudier et valider les travaux d'aménagement. Le CM prend très au sérieux cette demande pour la sécurité des enfants concernés par ce lieu de ramassage scolaire.

11. Questions diverses

Une demande de déplacement d'un poteau téléphonique au Souillot rue de l'église ne satisfait pas le conseil. Une rencontre se fera sur place afin d'être d'accord avec la société ORANGE et le pétitionnaire.

Courrier de M.et MME DUXIN pour des limites de terrain à valider. Le CM se déplacera une nouvelle fois sur place avec le géomètre.

Les personnes qui souhaitent bénéficier du déneigement pour l'hiver 2018/2019 sont priées de se faire connaître par courrier adressé à la mairie. Les coûts de déneigement restent inchangés pour 2018. Une hausse n'est pas à exclure pour 2019.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23H40

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 26 octobre 2018

Signature des présents :

Garnier Vincent	Mamet Dominique	Zmaïc Sophie	Gachod Pascale	Maugain Annie

Cour Olivier	Baba Stéphane	Bonnot Jean Claude	Faivre Dominique